

Quelques faits sur les soins continus

Les programmes et les services de soins continus aident les gens à vivre en toute sécurité à l'endroit qu'ils considèrent comme leur domicile. Les services offerts sont nombreux et variés : soutien à domicile, visites à domicile par le personnel infirmier, oxygénothérapie à domicile, service communautaire d'ergothérapie et de physiothérapie, programme de prestations aux fournisseurs de soins, service de relève et d'assistance à la famille, systèmes d'alerte personnels, soins autogérés, programme communautaire de prêt de fauteuil roulant, prêt de lits et soins de longue durée.

La Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse (ci-après la Régie) est chargée de l'accueil, de l'évaluation et du placement, de même que de la coordination de ces services. Les coordonnateurs de soins évaluent les besoins, déterminent quels programmes et services répondent le mieux aux besoins cernés et travaillent continuellement avec les particuliers et les familles pour veiller à ce que les gens reçoivent les soins dont ils ont besoin.

La Régie confie la prestation des services de soins continus en sous-traitance à des agences privées agréées ou approuvées par le ministère de la Santé et du Mieux-être. Elle offre aussi certains services tels que les visites à domicile par le personnel infirmier et des soins de longue durée avec ses 146 lits répartis dans 7 établissements.

Selon les chiffres de 2016-2017

Soins à domicile

- 255 millions de dollars annuellement (montant net)
- ~28 000 clients
- 3 millions d'heures de soutien à domicile
- 1 million de visites par le personnel infirmier
- 20 agences privées (à but lucratif et à but non lucratif)
- 4 fournisseurs de services d'oxygénothérapie à domicile
- 2 fournisseurs d'équipement

Soins de longue durée

- 565 millions de dollars annuellement (montant net)
- 7 851 lits pour une occupation totale de ~11 000 personnes annuellement
- 6 923 lits dans des foyers de soins
- 927 lits dans des établissements de soins pour bénéficiaires
- 1 lit dans un foyer communautaire
- 137 établissements (à but lucratif et à but non lucratif)

Un plus grand nombre de Néo-Écossais ont recours aux programmes et aux services de soins continus et reçoivent les soins plus tôt qu'avant. Ce résultat a pu être atteint en travaillant en collaboration avec le ministère de la Santé et du Mieux-être, les fournisseurs de services, les syndicats et les employés pour apporter des changements aux politiques et aux pratiques.

Quelques faits saillants

- En mars 2015, 890 personnes étaient sur la liste d'attente pour recevoir des soins continus comparativement à 148 personnes le 15 septembre 2017, une diminution de 83 %.
- En mars 2015, 2 480 personnes étaient sur une liste d'attente pour un premier placement dans un établissement de soins de longue durée comparativement à 1 240 le 27 septembre 2017, une diminution de 48 %.

- En mars 2015, le temps d'attente médian pour les soins de longue durée était de 350 jours comparativement à 193 en juin 2017, une diminution de 45 %.

**Pour plus d'informations ou pour faire un renvoi pour vous ou une personne chère, appelez-nous sans frais au
1-800-225-7225.**

